

**Rencontre de la CGC avec M. François ADAM, conseiller social et
budgétaire des ministres Pierre Moscovici, Jérôme Cahuzac et Benoît
Hamon**

La fédération CGC des cadres des Finances a été reçue le 12 juillet 2012 par M. François ADAM, conseiller social et budgétaire, entrevue qui a donné lieu à des échanges très constructifs.

La délégation CGC était représentée par Christian Chapuis, président de la fédération, Claude Marque et Catherine Gilles, vice-présidents et Olivier Gourdon, secrétaire général.

M. Adam a indiqué qu'il avait une véritable volonté d'instaurer un dialogue social opérationnel et que le but était de décliner la « conférence sociale » au niveau de Bercy. Il a insisté sur le fait que la CGC était un interlocuteur important dans la mesure où elle représentait les cadres chargés de mettre en œuvre les priorités gouvernementales.

La CGC a indiqué que la place qu'elle occupait actuellement n'était pas celle qu'elle était en droit d'attendre et que de nombreux recours avaient pour but de la rétablir dans ses droits. Elle a présenté le nouveau bureau de la fédération et indiqué la présence de ses représentants au sein de multiples structures tels que le **conseil supérieur de la fonction publique d'Etat**, le **conseil commun aux trois fonctions publiques**, les **comités techniques** en Centrale et à l'INSEE ainsi que ses **sièges en CAP de catégorie A** dans **toutes les directions du ministère** y compris au sein de l'**Inspection générale des Finances**.

Elle a rappelé que deux syndicats de la fédération CGC des Finances avaient introduit des **recours** pour contester la constitutionnalité de la loi de juillet 2010 sous la forme de QPC et que cette action s'exerçait désormais devant la **Cour européenne des droits de l'Homme**.

La CGC a indiqué que les cadres A, notamment ceux de premier niveau, se sentaient **déclassés**. Cela se traduit d'abord par le **tassement de la grille indiciaire** et par une **perte de pouvoir d'achat tout au long de la carrière ainsi qu'au moment de la retraite**. Par ailleurs, elle a insisté sur l'intérêt de **recruter davantage de cadres A sur concours** afin de maintenir un haut niveau de qualification, participer à la lutte contre le chômage, renouveler les compétences face à la **pénurie de cadres dans certains métiers**, notamment dans les domaines juridiques, rédactionnels, techniques et budgétaires. L'équilibre entre le recrutement externe et la promotion interne doit ainsi être rétabli alors que ces dernières années ont connu des plans de qualification **massifs** parfois mal vécus par les cadres A issus des concours qui n'en bénéficient pas.

M. Adam a indiqué que la **CGC se singularisait** ainsi sur des propositions qu'il n'avait pas entendues auparavant de la part d'autres syndicats.

Il a ensuite été procédé à un état des lieux **par direction du ministère** :

S'agissant de l'INSEE, il a été rappelé les demandes des cadres en faveur **d'une augmentation des taux de promotion, d'une harmonisation avec les autres directions** du ministère, de création de davantage de postes fonctionnels de **chefs de missions, de directeurs de projets, d'experts de haut niveau et la mise en place de statut d'emploi d'administrateur à l'instar de la DGFIP et de la Douane.**

Il a par ailleurs été fait mention des difficultés liées à **l'implantation des services à METZ, de la restructuration de la direction générale** et au financement de l'intégration des enquêteurs.

S'agissant de la CCRF, le sentiment de déclassement vécus par les cadres dans le contexte de **la REATE** a été rappelé avec l'incertitude qui en résulte sur les parcours de carrière directoriale, la concurrence étant désormais plus rude en DDI ou en DIRECCTE. La CGC a indiqué le souhait de la CCRF de voir la création d'un **grade à accès fonctionnel et d'un statut d'emploi d'administrateur.**

S'agissant de la **Douane**, il a été fait mention de l'impossibilité de réduire encore **les effectifs de cette direction** sous peine de mettre gravement en péril les missions prioritaires de contrôle des recettes fiscales et la sécurité de nos concitoyens. La même exigence a été formulée s'agissant de la **DGFIP** dans un contexte d'accroissement de la pression fiscale et de réduction des coûts de fonctionnement. Mention a été faite des difficultés que cette **réduction des budgets de fonctionnement** pose pour mener à bien certaines missions (travail des **laboratoires du SCL**, frais de mission pour mener les **contrôles obligatoires** imposés par l'Union européenne, etc.)

Le sujet du télétravail a été évoqué par l'ensemble des représentants CGC avec le constat que les incitations ministérielles et législatives en faveur de son développement n'étaient pas suivies d'effets et que, pourtant, le télétravail pouvait offrir bien des réponses en termes économiques, écologiques, d'efficacité dès lors qu'il était strictement encadré et à durée réduite.

La **CGC** a ensuite insisté sur les difficultés de l'**administration centrale** confrontée à un très faible **recrutement externe** (entre 20 et 25 attachés IRA par an), **l'absence de grade « carrière longue »** entre attaché et attaché principal et les **difficultés d'application de la PFR** (cotation des postes et manque de transparence sur l'attribution des bonus annuels)

S'agissant des **cadres supérieurs**, il a été rappelé que ceux-ci souffrent parfois d'un manque de considération et du recours massifs à des **contractuels** alors que l'Etat dispose de ressources humaines en son sein (notamment le corps des **administrateurs civils**).

M. Adam a souhaité aborder le problème de la **souffrance au travail**, ce qui a été l'occasion de mettre en valeur le fait que les cadres étaient confrontés à des problèmes récurrents de priorisation de tâches toujours plus nombreuses, qu'ils devaient faire face aux carences de l'informatique censée pourtant améliorer le rendement et à la réduction des personnels particulièrement handicapante en services déconcentrés. M. Adam a souligné le fait que les cadres se livraient moins sur leurs état d'âmes et qu'il fallait savoir détecter des situations de malaise social.

M. Adam a conclu en indiquant que d'autres rencontres pourraient avoir lieu avec la CGC sur des sujets plus pointus.